Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le 22/05/2023
ID : 084-218401230-20230221-2023DEL13-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAULT
Mairie de Sault – Hôtel de ville – BP 2 – 84390 SAULT
Tél : 04.90.64.02.30 – Télécopie : 04.90.64.08.59 – Courriel : mairie-sault-84@orange.fr
N°INSEE Commune : 123 - N° INSEE Arrondissement : 3
Poste Comptable : Centre des Finances Publiques de CARPENTRAS
Identifiants INSEE : Catégorie juridique : 7210 – Commune - SIRET : 218401230 00014 – Code NAF-APE : 8411Z

Séance du 21 février 2023 à 18h00,

EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL : 15	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	DATE DE LA CONVOCATION
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15	13	2	16 février 2023

Délibération n° 2023/13
Opération n° 37 : « la route des lavoirs saltésiens » - marché de travaux : attribution des 5 lots
Annule et remplace la délibération 2023/013 – erreur matérielle

Présents : Claude LABRO, Jean-Pierre RANCHON, Martine SALVAGNO, Marcel MILLOT, Magali MALAVARD, Dominique ROUX-BARBAUD, Corinne BOUYSSOU, Cyrille FERRO-STEYAERT, Jean-Stéphane FRANCESCHI, Angélique ERARD, Christian ROUCHET, Bruno GIRE, ESTELLE FAGOT

Absent (s) excusé (s) : Eolia WEYHAUPT-THIEBAUT; Angélique PASCAL

Ayant donné pouvoir à la séance : Eolia WEYHAUPT-THIEBAUT à Dominique ROUX-BARBAUD, Angélique PASCAL À Bruno GIRE

Secrétaire de séance : Magali MALAVARD

Rapporteur : Claude LABRO
Le maire rappelle l'objet de la consultation des entreprises :
Opération de travaux pour la rénovation de 5 lavoirs sur la commune de Sault, intitulée « La route des lavoirs Saltésiens ». L'opération comprend 5 lots.

Synthèse de la consultation :
13/12/2022 : publication au BOAMP (Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics)
17/01/2023 : remise des offres à 12h
1 pli déposé sur achat public et 1 offre :
1 offre recevable et conforme dans les délais pour le lot 02 - Charpente
20/01/2022 : analyse des offres avant négociation

Conformément au règlement de consultation, les offres réceptionnées via la plateforme des marchés publics ont été jugées selon les 2 critères suivants :
Valeur technique = 50% et 50 points
Valeur prix : 50% et 50 points (mode de calcul : prix le moins disant/prix étudié x 50)

La valeur technique est décomposée en 4 sous-critères :
- Sous critère 1 : Méthodologie = 20 points
- Sous-critère 2 : Organisation - Fourniture = 10 points
- Sous-critère 3 : Moyens chantier = 10 points
- Sous-critère 4 : Politique environnementale = 10 points

L'offre retenue sera celle qui aura obtenu la meilleure note sur 100, somme des 2 critères.

Le marché est déclaré infructueux sur les lots 01, 03, 04 et 05.
La commune de Sault fait le choix d'une consultation sans publicité et mise en concurrence pour trouver les candidats. Entre 2 et 3 artisans/entreprises ont été consultées pour répondre à chaque lot.

Pour les consultations sans publicité, l'analyse des offres est basée sur l'offre de prix uniquement, soit une note sur 50 points.

L'offre reçue pour le lot 02 – charpente est largement supérieure à l'estimatif. La commune a fait le

Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le 22/05/2023
ID : 084-218401230-20230221-2023DEL13-DE

choix de consulter à nouveau pour ce lot afin de conforter la candidature reçue.

LOT 1 : DEMOLITION MACONNERIE FACADES (Estimatif : 117250 € HT)

- Lot infructueux suite à publicité et mise en concurrence

- Les entreprises/artisans suivants ont été consultés :
  - Mathieu CARBONNET
  - MARIO MORETTI CONSTRUCTION
  - ENTREPRISE GIRARD
  - David SOUMAILLE
  - ENTREPRISE VIVIAN & CIE
  - ENTREPRISE SILVASUD
  - ENTREPRISE ARTRENOVATION
  - ENTREPRISE SMBR

- Analyse des offres **avant négociation** : 3 offres reçues
  Valeur technique : Pas de note technique. Ensemble des réponses conformes au cahier des charges.
  Valeur prix (TTC) :

	MORETTI CONSTRUCTION	VIVIAN & CIE	ENTREPRISE GIRARD
prix	258074	140000	349615
Note/50	27.12	50	20.02

- **La commune de Sault propose de retenir l'entreprise VIVIAN & CIE, 26 Avenue André Roussin 13016 MARSEILLE, pour 140000 € HT soit 168000 € TTC sur le lot 01 GROS ŒUVRE-MACONNERIE.**

LOT 2 : CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE (Estimatif : 48000 € HT)

En réponse à la publication du marché de travaux sur les plateformes de consultation, la commune de Sault a reçu 1 offre de la part de D&B AMENAGEMENT. L'offre reçue étant largement supérieure à l'estimatif, nous avons fait le choix de solliciter d'autres entreprises/artisans pour confirmer la proposition reçue.

- Les entreprises/artisans suivants ont été consultés :
  - MARIO MORETTI CONSTRUCTION
  - VOSSIER CHARPENTES
  - Mathieu CARBONNET

- Analyse des offres **avant négociation** : 2 offres reçues en plus de la candidature de D&B AMENAGEMENT

Valeur technique :

D&B AMENAGEMENT
33

Valeur prix (TTC) :

	MORETTI CONSTRUCTION	D&B AMENAGEMENT	VOSSIER CHARPENTES
prix	73627.5	69858.22	77741
Note/50	RAS	50	RAS

- **Avec une note globale de 83 sur 100, la commune de Sault propose de retenir l'entreprise D&B AMENAGEMENT, 303 Route de Fourvoirie 38380 SAINT LAURENT DU PONT, pour 69858.22 € HT soit 83829.86 € TTC sur le lot 02 CHARPENTE.**

Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le 22/05/2023
ID : 084-218401230-20230221-2023DEL13-DE

LOT 3 : TERRASSEMENT (Estimatif : 7000 € HT)

- Lot infructueux suite à publicité et mise en concurrence
- Les entreprises/artisans suivants ont été consultés :
  - LAURENT TP
  - MARCHESI TP

➢ Analyse des offres **avant négociation** : 1 offre reçue

Valeur technique :

LAURENT TP
20

Valeur prix :

	LAURENT TP
prix	7250
Note/50	50

- **Avec une note globale de 70 sur 100, la commune de Sault propose de retenir l'entreprise LAURENT TP, Le coullet de jussian 84390 MONIEUX, pour 7250 € HT soit 8700 € TTC sur le lot 03 TERRASSEMENT.**

LOT 4 : ESPACES VERTS (Estimatif : 3300 € HT)

- Lot infructueux suite à publicité et mise en concurrence
- Les entreprises/artisans suivants ont été consultés :
  - AUREL PAYSAGE
  - BRUNET DAVID

➢ Analyse des offres **avant négociation** : 1 offre reçue

Valeur technique :

AUREL PAYSAGES
37

Valeur prix :

	AUREL PAYSAGES
prix	4640
Note/50	50

- **Avec une note globale de 87 sur 100, la commune de Sault propose de retenir l'entreprise AUREL PAYSAGES, 492 Quartier la Burlière 84390 AUREL, pour 4640 € HT soit 5568 € TTC sur le lot 04 PAYSAGE.**

LOT 5 : MOBILIER SERRURERIE (Estimatif : 14450 € HT)

1. Lot infructueux suite à publicité et mise en concurrence

1. Les entreprises/artisans suivants ont été consultés :
   2. PLEINBOIS
   3. AUREL PAYSAGES

Analyse des offres **avant négociation** : 2 offres reçues

Valeur technique : Les réponses de chacun des candidats sont incomplètes.

Valeur prix :

	AUREL PAYSAGES	PLEINBOIS
prix	4040	14954
Note/50	50	13.51

Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le 22/05/2023
ID : 084-218401230-20230221-2023DEL13-DE

- **La commune de Sault propose de retenir l'entreprise PLEINBOIS, 703 Route de l'Isle sur Sorgues 84250 LE THOR, pour 14954 € HT soit 17944.8 € TTC sur le lot 05 MOBILIER. La proposition est la plus complète. Elle ne prend pas en compte les travaux de serrurerie et la fourniture des luminaires. Les travaux de serrurerie seront proposés au lot 01 et la fourniture et l'installation des luminaires sera réalisé en régie par les services techniques de la commune.**

RECAPITULATIF DES 5 LOTS = **236 702.22 euros HT** soit **284 042.66 euros TTC**
Le DCE prévoyait pour les mêmes postes un estimatif révisé avec l'indice BT01 de novembre 2022 de **197 600 euros HT**

Il est proposé au conseil municipal,

1. **D'ATTRIBUER :**

Le lot 1 à l'entreprise VIVIAN & CIE avec un devis à 140000 euros HT soit 168000 euros TTC
Le lot 2 à l'entreprise D&B AMENAGEMENT avec un devis à 69858.22 euros HT soit 83829.86 euros TTC
Le lot 3 à l'entreprise LAURENT TP avec une devis à 7250 euros HT soit 8700 euros TTC
Le lot 4 à l'entreprise AUREL PAYSAGES avec un devis à 4640 euros HT soit 5568 euros TTC
Le lot 5 à l'entreprise PLEINBOIS avec un devis à 14954 HT soit 17944.8 euros TTC

2. **DE S'ENGAGER** à prévoir les crédits nécessaires en vue des paiements correspondants et à prélever la dépense engagée sur le budget principal de la commune

3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son suppléant à signer toutes pièces nécessaires ainsi que tous documents afférents à la réalisation de cette présente délibération.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, siégeant sous la présidence du Maire,
après avoir pris connaissance de ce dossier,
Entendu l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré,
Après vote à main levée,
adopte dans toute sa teneur la présente délibération.**

Présents ou représentés = 13 dont pouvoirs = 2	POUR = 15	CONTRE = 0	ABSTENTION = 0
NON VOTANTS (n'ayant pas pris part au vote) = 0			

Ainsi fait et délibéré en Mairie de SAULT, les Jour, Mois et An susdits - POUR EXTRAIT CONFORME
VU, signé par : Claude LABRO, Maire

MAIRIE DE SAULT ★ F-84390 (Vaucluse) ★ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VU, signé par : Magali MALAVARD, 4 ème adjointe

Le REPRESENTANT LEGAL DE LA COMMUNE soussigné, certifie et informe sous sa responsabilité :

1. **ACTE transmis au contrôle de légalité-Préfecture, le** 22/05/2023
2. **Notification de cet acte le :** 22/05/2023
3. **Publication de cet acte le :** 22/05/2023
4. **Acte administratif, exécutoire à partir du :** 22/05/2023

VU, L'AUTORITE COMPETENTE et par délégation,

MAIRIE DE SAULT ★ F-84390 (Vaucluse) ★ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE